

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

3,00 jour(s) 21:00 heures

Coût de la formation

660,00€ HT Forfait/personne

Public

Chef d'entreprise, artisan, chargé d'affaires, conducteur de travaux, maître d'œuvre, technicien... qui sera responsable technique en rénovation énergétique de l'entreprise

Tous Corps d'Etat du Bâtiment dans le domaine de la rénovation

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Effectif

De 6 à 15 stagiaires

Formateur

Un consultant formateur spécialiste de la rénovation énergétique

Lieu(x) et Date(s) 2018

Voir page 2



Agrément n° OF 39 2015 AM

PROGRAMME DE FORMATION

Formation aux Economies d'Énergie des entreprises du BÂTiment

FEEBAT module RENOVE V1

Devenez responsable technique en rénovation énergétique des logements

Les formations FEEBAT évoluent !

Depuis janvier 2015 seul le module FEEBAT RENOVE permet de devenir RGE !



QUALIFICATION RGE
Nouveaux clients
Nouveaux chantiers !

Objectifs

Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et la mention RGE

Enumérer les principales technologies clés et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment

Dans le cadre d'une approche énergétique globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le contenu de l'évaluation énergétique

Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

Programme

1^{re} Journée

Enjeux et contexte du nouveau module RENOVE dans le cadre du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE,

- Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques,
- Le contexte réglementaire,
- Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment,
- Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la qualité de l'air et le confort.

2^e Journée

Les principales technologies clés

- Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance énergétique et l'importance de l'autocontrôle,
- Désordres d'interfaces entre technologies : listing non exhaustif de 16 problématiques au total sur l'ensemble des technologies selon la méthodologie :
 - ✓ Exposé du cas,
 - ✓ Explication de la ou les causes éventuelles, Traitement curatif pour y remédier,
 - ✓ Traitement préventif pour ne pas reproduire le(s) désordre(s) d'interface(s).

3^e Journée

Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale :

- Les intérêts d'une évaluation thermique,
- L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments sensibles,
- Présentation et interprétation d'une évaluation énergétique d'une maison individuelle réalisée à l'aide du logiciel OREBAT V3,
- Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement,
- L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser la performance et en assurer le bon usage

Un contrôle individuel de connaissances théoriques en fin de journée sous forme d'un Questionnaire.

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr



Information importante : la formation ne sera validée que si le participant obtient 80% de bonnes réponses au questionnaire. L'attestation de formation avec mention de la réussite ou non au questionnaire vous sera remise avec la facture acquittée.

Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'apports théoriques et d'échanges

Diaporama, logiciel OREBAT, Etude de cas, Exercices, Quiz, Jeux de rôles

RGE : Comment ?

Vous vous engagez à :

- Former un **responsable technique en rénovation énergétique des logements**
- Rechercher une **qualification** d'entreprise auprès de Qualibat ou Qualifélec

